

**Arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 23 décembre 2020, relatif à la répartition des crédits du budget de l'Etat ouverts par la loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021.**

Le ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement,

Vu la Constitution,

Vu la loi organique n° 2019-15 du 13 février 2019, portant loi organique du budget et notamment son article 52,

Vu le code de la comptabilité publique promulgué par la loi n° 73-81 du 31 décembre 1973, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété,

Vu la loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021,

Vu le décret Présidentiel n° 2020-84 du 2 septembre 2020, portant nomination du Chef du Gouvernement et de ses membres,

Vu le décret gouvernemental n° 2020-1023 du 16 décembre 2020, chargeant le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement chargé des finances publiques et de la fiscalité, des fonctions du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement, par intérim durant la période de confinement du ministre concerné.

Vu l'arrêté du ministre des finances du 10 avril 2019, portant nomenclature des dépenses du budget de l'Etat.

Arrête :

Article premier – Les crédits du budget de l'Etat de l'année 2021 sont répartis par missions et par programmes entre des dépenses de rémunération, les dépenses d'investissement, les dépenses des opérations financières et les autres dépenses conformément aux tableaux figurant à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 – Les crédits mentionnés dans l'article premier sont répartis par programmes, par parties et par les sources de financement conformément aux tableaux figurant à l'annexe du présent arrêté.

Art. 3 – Le présent arrêté prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Art. 4 – Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 23 décembre 2020.

*Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement chargé des finances publiques et de la fiscalité par intérim du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement*

**Khalil Chtourou**

*Vu*

*Le Chef du Gouvernement*

**Hichem Mechichi**